



ENFANCE
Bien grandir

ACCUEILS DE LOISIRS FAMILLES RURALES INSCRIPTIONS JUILLET/AOÛT 2020

3-7 ANS
LES DIABLOTINS
Rue Michel Favreau
(Enfants de 2017 à 2013)

Du lundi 6 juillet au
vendredi 31 juillet
Du lundi 24 août au
lundi 31 août

8-11 ANS
LES FUTES
Site APS Du Petit Bourg
(Enfants de 2012 à 2009)

Du lundi 3 août au
vendredi 21 août

3-11 ANS
Site LES DIABLOTINS
Rue Michel Favreau
(Enfants de 2017 à 2009)

Venez profiter des activités proposées

Intervenants

Chasse au trésor

Jeux coopératifs

Activités créatives

Veillées

Chansons

Jeux de piste



Inscription 2 jours minimum
obligatoire par semaine

Animation de 9 h à 17 h

	0 à 500		501 à 700		701 à 900		901 à 50000	
	ADH	N/ADH	ADH	N/ADH	ADH	N/ADH	ADH	N/ADH
	1,34 €/h	1,50 €/h	1,40 €/h	1,56 €/h	1,80 €/h	1,96 €/h	1,84 €/h	2,00 €/h
1 jour	10,72 €	12,00 €	11,20 €	12,48 €	14,40 €	15,68 €	14,72 €	16,00 €

Pour les enfants hors Les Herbiers, ajouter 8,80 € par jour de présence

Veillée	0 à 500		501 à 700		701 à 900		901 à 50000	
	ADH	N/ADH	ADH	N/ADH	ADH	N/ADH	ADH	N/ADH
	7,36 €	8,00 €	7,60 €	8,24 €	9,20 €	9,84 €	9,36 €	10,00 €

Pour les enfants hors Les Herbiers, ajouter 4,40 € pour la veillée

Pt déj	0,48 €
Repas	4 €

De 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h

1 H	ADH		N/ADH	
	QF - 900	QF +900	QF - 900	QF +900
	2,68 €	2,72 €	2,84 €	2,88 €

Pour les enfants hors Les Herbiers, ajouter 1,10 € par heure de présence

Le fonctionnement de l'accueil et les tarifs ont été rendus possibles
grâce au soutien des différents partenaires



Pour inscrire votre enfant,
cliquer sur ce lien

<https://famillesrurales-lesherbiers.org/wp-content/uploads/2020/06/Planning-%c3%89-%c3%a9-2020.pdf>

pour télécharger le
planning à renvoyer à
l'adresse mail
correspondant au lieu
d'accueil de votre enfant
**du jeudi 18 juin au
mardi 23 juin minuit.**

**LES DIABLOTINS
3-7 ans**

lesdiablotins@famillesrurales-lesherbiers.org

**LES FUTÉS
8-11 ans**

accueildeloisirslesfutes@gmail.com

Des questions ?

Contactez

Les Diablotins
Aurélie FORGERIT ou Fabienne LHOMMEDE
02-51-91-09-53
lesdiablotins@famillesrurales-lesherbiers.org

Les Futés
Valérie CAGNON
02-51-91-09-53
accueildeloisirslesfutes@gmail.com



A LIRE
ET A
CONSERVER

**REGLEMENT INTERIEUR
FAMILLES
ETE 2020
Accueils de Loisirs
Familles Rurales LES HERBIERS**

Préambule :

Cette fin d'année scolaire et les projets estivaux ne ressemblent à aucun autre. Vous, comme nous, sommes amenés tous à changer nos habitudes pour respecter le protocole d'accueil de la DDCS. Ce règlement intérieur spécial été est conçu afin de faciliter les relations entre les familles et l'association organisatrice.

Le règlement intérieur Familles 2020 reste en vigueur, il est consultable sur le site.

ETE EXCEPTIONNEL / MESURES EXCEPTIONNELLES

Juillet : 06 juillet au 31 juillet 2020, les enfants de 3/11 ans sont accueillis sur **2 sites**

- **LES DIABLOTINS Rue Michel Favreau**
Effectifs : 3/5 ans : **24** places par jour (2017/2016/2015)
6/7 ans : **36** places par jour (2014/2013)
- **LES FUTES Site APS du Petit Bourg Rue des Bénédictins**
Effectifs : 8/11 ans : **36** places par jour (2012/2011/2010/2009)

Août : du 3 août au 21 août, les enfants de 3/11 ans sont accueillis **sur 1 site**

- **LES DIABLOTINS Rue Michel Favreau**
Effectifs : 3/5 ans : **24** places par jour (2017/2016/2015)
6/11 ans : **36** places par jour (2014/2013/2012/2011/2010/2009/)

Août : du 24 août au lundi 31 août, les enfants de 3/11 ans sont accueillis **sur 2 sites**

- **LES DIABLOTINS Rue Michel Favreau**
Effectifs : 3/5 ans : **24** places par jour (2017/2016/2015)
6/7 ans : **36** places par jour (2014/2013)
- **LES FUTES Site APS du Petit Bourg Rue des Bénédictins**
Effectifs : 8/11 ans : **36** places par jour (2012/2011/2010/2009)

CONTACTS

Site internet : famillesrurales-lesherbiers.org

LES DIABLOTINS Directrice Juillet : Aurélie Forgerit Août : Fabienne LHOMMEDÉ	rue Michel Favreau	02 51 91 09 53	lesdiablotins@famillesrurales-lesherbiers.org
Secrétariat : Isabelle VÉRON	16 rue du Bois Joly	02 51 66 08 63	contact@famillesrurales-lesherbiers.org
LES FUTES Directrice : Valérie CAGNON	rue des Bénédictins	06 81 55 74 16 09 72 57 88 23	accueildeloisirslesfutes@famillesrurales-lesherbiers.org
Directrice coordinatrice Martine FORGERIT	16 rue du Bois Joly	02 51 66 08 63	martine@famillesrurales-lesherbiers.org

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ETE

L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire.

1- **Dossier Administratif** est à faire la première fois avec la directrice du site concerné. Il vous faudra remplir les éléments suivants :

- Une fiche familiale annuelle de renseignements
- Une fiche de liaison avec les différentes autorisations (droit de sortie, droit à l'image...)
- Une photocopie d'un justificatif d'ayant droit MSA
- Un justificatif de droits de garde pour les enfants de parents séparés
- Un projet d'accueil individualisé (PAI) pour les enfants porteurs d'un handicap, problème de santé (allergie, asthme...)

Ce dossier n'est pas à faire si votre enfant est déjà inscrit à l'année.

- Pas d'inscription par le Portail Famille pour cet été, pour inscrire votre enfant, cliquer sur ce <https://famillesrurales-lesherbiers.org/wp-content/uploads/2020/06/Planning-%c3%89t%c3%a9-2020.pdf> pour télécharger le planning d'inscription à renvoyer à l'adresse mail correspondant au lieu d'accueil de votre enfant

LES DIABLOTINS 3/7 ANS lesdiablotins@famillesrurales-lesherbiers.org

LES FUTES 8/11 ANS accueildeloisirslesfutes@gmail.com

2- **Modalités d'inscriptions de réservation pour l'été :**

Attention, le nombre de places par site étant limité dû à la situation exceptionnelle, celles-ci sont attribuées par ordre de réception des mails.

Une réponse par mail vous sera communiquée dans les 48 h.

Rappel pour l'été :

- ✓ Inscriptions **2 jours** minimum obligatoire par semaine. **Pas de fonctionnement à la demi-journée.**
- ✓ Les repas seront assurés par les accueils.
- ✓ Pas d'inscription par téléphone.
- ✓ Ni dépôt dans les boîtes aux lettres.
- ✓ Le programme d'activités sera visible sur le site.

	Délai à respecter	Modification/Annulation HORS DÉLAI
Été	INSCRIPTIONS à partir du 18 juin jusqu'au 23 juin minuit Merci de respecter impérativement les dates d'inscription Après ces dates, faire une demande auprès des directrices des sites	Le 01 juillet , les inscriptions de juillet seront considérées comme fermes et définitives soit 5 jours avant le début des vacances de juillet (lundi 6 juillet) Le 27 juillet , les inscriptions d'août seront considérées comme fermes et définitives soit 7 jours avant le début des vacances d'août (lundi 3 août) En cas d'absence, les jours prévus seront facturés Si absence en cas de force majeure* seul le repas sera facturé

*** Absences en cas de force majeure :**

Sont considérés comme cas de force majeure, les absences pour cause de maladie de l'enfant, rupture de contrat professionnel. La famille doit fournir **sous les 3 jours** suivant l'absence de l'enfant, un certificat médical, une ordonnance, un justificatif d'employeur.

Chaque famille doit lire attentivement ce présent règlement.

Il est demandé à chaque famille d'accepter ce règlement.